

Après ces propos, le ministre de l'Agriculture peut se demander pourquoi je ne reprends pas mon siège, afin que nous passions à l'adoption de cette mesure. J'ai une raison particulière de continuer mon discours. Le bill accorde des pouvoirs législatifs radicaux au ministre de l'Agriculture au Conseil national et aux offices nationaux de commercialisation des produits de ferme. Il le fait sans indiquer dans quel sens seront orientées les politiques établies par le ministre, le Conseil et les offices.

Si le bill à l'étude devient loi dans sa forme actuelle, il pourra servir d'instrument puissant d'évolution sociale et économique pour le Canada rural. Il pourrait servir à accélérer le processus courant de dépopulation des campagnes ou, encore, à freiner la démoralisation qui y a pénétré et à ralentir l'exode rural. Il pourrait servir à l'une et à l'autre fin, mais notre expérience depuis deux ou trois décennies nous porte à croire que c'est à la première fin plutôt qu'à la deuxième qu'il sera probablement affecté. C'est-à-dire que si le bill devient loi dans sa forme actuelle, il pourrait fort bien constituer un moyen de plus pour amener le petit agriculteur à quitter la terre.

Le rapport reçu aujourd'hui de la Commission de planification de l'agriculture sur l'agriculture canadienne dans les années 70 n'offre aucun réconfort à ceux d'entre nous qui s'inquiètent de la tendance à la dépopulation des campagnes. J'admets que j'avais peu de temps, cet après-midi, pour lire ce rapport de plus de 450 pages, mais ayant parcouru au début le sommaire des recommandations, je les trouve alarmantes par rapport à ce qu'il prévoit au sein de la collectivité rurale.

C'est une raison de plus de poser des questions sur le projet de loi à l'étude. Revenons, si vous le voulez, sur les événements des deux ou trois dernières décennies. Les cultivateurs deviennent les clients des grosses sociétés agro-commerciales, ou des Américains, ou du gouvernement. Ils deviennent les esclaves à gages des sociétés et des propriétaires absentéistes, ou ils vendent leurs terres aux Américains, aliénant ainsi une autre ressource que le Canada ne peut se permettre de sacrifier. Ce qui s'est déjà produit en matière de ressources naturelles et d'industrie lourde, par suite de la nécessité de mobiliser des capitaux considérables pour affronter la concurrence en économie capitaliste et industrielle, se produit aussi en agriculture en ce moment. Les politiques actuelles obligent de bons agriculteurs à quitter la terre pour la ville où ils cherchent en vain des emplois. Ces villes sont

mal préparées à recevoir un grand nombre d'hommes et de femmes d'âge moyen qui, tout en étant des cultivateurs accomplis, ne sont pas formés au commerce et à l'industrie.

C'est pour cela que mes collègues envisagent cette mesure législative avec une certaine inquiétude. C'est pour cela que nous exigeons de savoir à quelles fins doivent servir le Conseil et les offices dont la mesure prévoit la création. C'est pour cette raison encore que nous demandons la pleine participation des producteurs à la création et à la direction du Conseil et des offices de commercialisation, car les producteurs comprennent la valeur de la ferme familiale même si leur gouvernement, qui rend des hommages peu sincères à l'institution, ne la comprend pas.

Parce qu'ils en comprennent la valeur, les producteurs ne négligeront aucun effort pour s'assurer que la mesure servira l'exploitation familiale. Nous n'avons pas la même certitude quant à l'usage que des personnes désignées par le gouvernement feraient de la mesure législative. C'est pourquoi nous demandons la participation des producteurs et cela non pas simplement à cause de l'effet manifestement salutaire sur les citoyens de la participation aux décisions qui influent sur leur vie et non pas simplement parce que nous reconnaissons au citoyen le droit de participer à de telles décisions, mais parce que la présence de producteurs au sein des organismes et des conseils nous donne l'assurance que cet outil puissant sera utilisé à bon escient.

Si je plaide en faveur du maintien de la ferme familiale et de son amélioration ce n'est pas parce que je trouve la vie rurale supérieure à celle de la ville ou que je pense que le contact de la terre confère des vertus spéciales. A vrai dire, même si je le croyais je serais insensé de le dire puisque ma circonscription est aux deux tiers urbaine. Il ne me servirait peut-être pas en politique de faire une telle déclaration. Mon attachement à la ferme familiale ne vient pas non plus d'un sentiment de nostalgie. Une des grandes lacunes de notre société, de fait de toutes les sociétés peut-être, c'est la trop grande place que prend la nostalgie dans l'élaboration des décisions. Je suis tout à fait d'accord avec certaines déclarations de John Kenneth Galbraith, et je vous en cite une:

La nostalgie sociale s'inspire de la croyance tenace que la vie peut être simple et que les problèmes difficiles céderont aux règles et aux formules anciennes et familières. La famille et l'Église nous sauveront. Notre époque réclame une foi simple; laissons-nous guider par un homme simple aux croyances simples. Un peu plus et on louerait l'esprit simple. La simplicité est un élément important de la nostalgie sociale.